

**AVIS DE COURSE TYPE 2021-2024 Dériveurs – Quillards – Catamarans
Coupe Nuyttens : Fireball, 470, Jet, Ponant et 485
Dimanche 27 mars 2022
Lac de la Monnerie, 72200 LA FLECHE
Autorité organisatrice [AO] : CLUB DE VOILE DE LA FLECHE
Grade 5 A**

La mention [NP] dans une règle signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a).
La mention [DP] dans une règle signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1 REGLES

L'épreuve est régie par

- 1.1 - les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.3 - les règlements fédéraux

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.2 Les IC seront affichées selon la prescription fédérale

3 COMMUNICATION

- 3.2 [DP] [NP] Pendant qu'il est en course, sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 4.1 L'épreuve est ouverte à tous les bateaux des classes Fireball, 470, Jet, Ponant et 485.

- 4.2 Documents exigibles à l'inscription :

- 4.2.1 a) Pour chaque concurrent en possession d'une Licence Club FFVoile :

- la licence Club FFVoile mention « compétition » valide

ou

- la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée :

- pour les mineurs, de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur,
- pour les majeurs, d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.

- b) Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :

- un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
- pour les mineurs, de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur ou pour les majeurs un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigés en français ou en anglais).

- c) une autorisation parentale pour tout membre mineur de l'équipage

- 4.2.2 Pour le bateau :

- le certificat de jauge ou de rating valide quand une règle exige sa présentation.
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.

- 4.3 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant à cvf.laflechevoile@gmail.com ou sur le site du club : <https://clubvoilelafleche.jimdofree.com/pré-inscription/>

- 4.5 Pour être considéré comme inscrit à l'épreuve, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

5 DROITS A PAYER

- 5.1 Les droits sont les suivants :

Classe	Droits d'inscription
Fireball, 470, Jet, Ponant et 485	12 Euros / bateau

6 PUBLICITE ; Sans Objet



PARTENAIRE OFFICIEL

PARTENAIRE FÉDÉRAL

8 PROGRAMME

8.1 Confirmation d'inscription :

Date	De	À
Dimanche 27/03/2022	9h00	10h00

8.3 Jours de course :

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement
Dimanche 29 mars	11 h 00

Une pause de 15 minutes sur l'eau sera observée à la mi-journée

8.6 Aucun signal d'avertissement ne sera fait après 15h30.

9 CONTROLE DE L'ÉQUIPEMENT

9.1 Chaque bateau doit pouvoir présenter ou prouver l'existence d'un certificat de jauge valide.

9.3 Les bateaux peuvent être contrôlés à tout moment.

12 LES PARCOURS

Les parcours seront de type aller-retour, triangle, ou autre parcours construit adapté au plan d'eau.

L'emplacement de la zone de course est la totalité du lac de la Monnerie.

13 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

14 CLASSEMENT

14.2 2 courses validées sont nécessaires pour valider la compétition.

14.3 a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses.

b) Quand de 4 à 6 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

c) Quand 7 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de ses deux plus mauvais scores.

18 PROTECTION DES DONNÉES

18.1 Droit à l'image et à l'apparence :

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

18.2 Utilisation des données personnelles des participants

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

19 ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

20 PRIX

Les prix seront distribués comme suit : coupe au premier équipage.

21 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1 - Possibilité pour les concurrents de s'entraîner sur le plan d'eau le samedi 26 mars et de laisser leurs bateaux et remorques dans le parc fermé du Club pour la nuit du samedi au dimanche.

2 - Possibilité aussi de loger dans son camping-car sur le parc fermé du Club.

Pour plus d'informations, contacter

- Le Club de Voile : cvf.laflechevoile@gmail.com ou 02.43.94.25.50

- Fabrice Cerfeuillet, clubvoilelafleche.secretaire@gmail.com ou 06.07.72.36.38



Pré-inscriptions Coupe Nuyttens :

Fireball, 470, Jet, Ponant et 485

Dimanche 27 mars 2022

Lac de la Monnerie, 72200 LA FLECHE

Autorité organisatrice [AO] : CLUB DE VOILE DE LA FLECHE

Grade 5 A

Date de la Régate	<input type="text" value="27 mars 2022"/>
Nom de la régata	<input type="text" value="Coupe Nuyttens"/>
N° de Voile	<input type="text"/>
Série	<input type="text"/>
licence du barreur n°	<input type="text"/>
Barreur : Nom Prénom	<input type="text"/>
Date de naissance	<input type="text"/>
N° de club et Nom du club	<input type="text"/>
Adresse e-mail / Téléphone	<input type="text"/>
autorisation parentale	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
licence équipier n°	<input type="text"/>
Equipier : Nom Prénom	<input type="text"/>
date de naissance	<input type="text"/>
N° de club et Nom du club	<input type="text"/>
Adresse e-mail /Téléphone	<input type="text"/>
autorisation parentale	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Message	